
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ DU LAC-DES-ILES

Procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 mai 2017 du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tenue à 19h30, au 871 Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

Sont présents : M. Robert Asselin, M. Gaston Valiquette, M. Yannick Legault, M. André Cyr, Mme Mélanie Lampron et M. André Benoit formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre-Paul Goyette

Est aussi présente : La directrice générale, Gisèle Lépine Pilotte

La séance est ouverte par le maire, M. Pierre-Paul Goyette.

RÉSOLUTION :# 22545-17-05-6.7 MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

Proclamation de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale.

Déclaration présentée au conseil municipal à l'assemblée tenue le 9 mai 2017.

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles proclame Municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme

Donné à Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, ce 24^e jour de mai 2017.



Gisèle Lépine Pilotte
Directrice générale

Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles

871, chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, Québec, J0W 1J0

Tél. : 819-597-2047 Fax. : 819-597-2554 courriel : info@saint-aime-du-lac-des-iles.ca